

Employeur: Contrat n°:

E-mail: Téléphone:

Données relatives à l'assuré(e)

Dossier n°: N° AVS:

Nom: Prénom:

Date de naissance: Etat civil:

Adresse:

E-mail: Téléphone:

Nous vous prions de bien vouloir compléter une seule des trois rubriques suivantes et de nous retourner ce questionnaire.

Données relatives à la retraite

1. Départ en retraite à l'âge de retraite AVS:

Date du départ en retraite:

Dès l'âge légal de la retraite AVS, l'assuré(e) a droit à ses prestations de retraite même s'il/si elle continue à travailler. Dans ce cas, l'assuré(e) ne pourra plus jamais cotiser.

2. Départ en retraite avant l'âge de retraite AVS:

Date du départ en retraite:

S'agit-il d'une retraite partielle? oui non

Dans l'affirmative,

– indiquez le taux d'occupation résiduel*: %

– indiquez le nouveau salaire AVS annuel: CHF*

L'assuré-e désire-t-il-elle une rente pont AVS** : oui non

– si oui à quelle hauteur : % ou CHF***

– mode de financement : versement unique de l'employeur

versement unique de l'assuré(e)

retenue viagère sur la rente de vieillesse versée

* Une retraite partielle est possible à condition que l'assuré(e) cesse son activité dans la même mesure. La diminution doit être d'au moins 20%.

** L'assuré(e) doit faire valoir sa demande par écrit six mois au moins avant le départ en retraite.

*** Invariable et n'excédant pas la rente de vieillesse maximale complète de l'AVS.

3. Départ en retraite au-delà de l'âge de retraite AVS:

L'assuré(e) continue à travailler et souhaite continuer à cotiser au 2e pilier jusqu'à:

..... nouvel avis

Information générale

A réception de ce document, nous prendrons directement contact avec l'assuré(e) quant aux modalités du versement de la prestation de retraite.



Lieu et date

Timbre et signature de l'employeur